



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de l'environnement,
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
Unité départementale du Val-de-Marne**

Affaire suivie par : Alain MAHUTEAU
Service éducation et sécurité routière
Tél. : 01 49 80 26 79
Courriel : alain.mahuteau@developpement-durable.gouv.fr

La Préfète du Val-de-Marne
à
Destinataire in fine

Créteil, le **24 MARS 2022**

Objet : Appel à projets Sécurité routière – PDASR 2022

Madame, Monsieur,

Le document général d'orientations (DGO) du Val-de-Marne 2018-2022 a défini quatre enjeux prioritaires de sécurité routière que sont les piétons, les deux-roues motorisés, les addictions et le risque professionnel. Chaque année, le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) décline ces enjeux de manière opérationnelle par la mise en œuvre d'actions de prévention, qui peuvent bénéficier d'un accompagnement financier de l'État.

Au cours de l'année 2021, le nombre de tués a augmenté par rapport à 2020, passant de 19 à 24. En comparaison, l'année 2019 comptait 27 tués. La proportion d'usagers vulnérables est encore particulièrement prononcée, puisqu'elle représente 71 % des tués (8 piétons et 9 deux-roues motorisés). Ce constat confirme l'enjeu persistant des années précédentes, à savoir l'exposition majeure des usagers vulnérables qui doivent continuer à faire l'objet d'actions de sensibilisation sur les risques encourus et de prévention adaptée.

Le PDASR 2022 intégrera l'ensemble des actions proposées qui répondront aux enjeux prioritaires du DGO. Une attention particulière sera portée aux actions innovantes. Le présent appel à projets s'adresse aux acteurs locaux, collectivités, organismes, associations. Le PDASR ne peut pas financer les projets relatifs aux infrastructures.

Je vous invite à adresser à l'Unité Départementale du Val-de-Marne de la DRIEAT les projets d'actions de prévention que vous prévoyez, en remplissant le formulaire Cerfa 12156*06 et la fiche ci-jointe pour le **8 avril 2022, délai de rigueur**. Ces documents seront également disponibles en ligne sur le site de la préfecture (<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Securite-routiere/Plan-departemental-d-actions-de-securite-routiere>). Les services de l'Unité Départementale du Val-de-Marne de la DRIEAT se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire (contact en tête du courrier).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète

Sophie THIBAUT

Liste des destinataires

- Monsieur le Procureur de la République
- Madame la Sous-préfète de l'Hay les Roses
- Monsieur le Sous-préfet de Nogent-sur-Marne
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
- Monsieur le Président de l'Association des Maires du Val-de-Marne
- Mesdames et Messieurs les maires du Val-de-Marne
- Messieurs les Présidents des Établissements Publics Territoriaux (E.P.T.)
- Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil
- Madame la directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (DASEN)
- Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Direction territoriale de la sécurité de proximité (DTSP)
- Direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC)
- Compagnies républicaines de sécurité (CRS) Est et Sud
- Police aux frontières de l'aéroport d'Orly (PAF)
- Unité départementale de la direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DRIEETS)
- Délégation territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS)
- Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Fédération des centres sociaux
- Chambre des métiers et de l'artisanat
- Caisse Allocations Familiales
- Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)
- Monsieur le Président de l'Université Paris Est Créteil
- Monsieur le Responsable de l'APCARS Val-de-Marne
- Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- Monsieur le Directeur de la Maison Commune des Addictions des Troubles Mentaux et de la Santé
- Monsieur le Directeur de l'Association Basic Sport
- Monsieur le Directeur de L'Association Avenir Santé
- Monsieur le Président de l'Association Compagnie Masquarades
- Monsieur le Directeur Régional de l'Association Wimoov
- Madame La déléguée générale de l'Association Cap Magellan
- Madame la Présidente de l'Association Life
- Monsieur le Président de l'Association Viamobilité
- Madame La Présidente de l'Association Génération Sécurité Routière
- Monsieur le Président de l'Association Prévention Routière
- Monsieur le Président de l'Association Vigi2roues

<p>ORGANISME</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>PILOTE DU PROJET</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>COORDONNÉES</p> <p>Champ obligatoire</p>	<p>Adresse postale :</p> <p>Tél : Mobile :</p> <p>Courriel :</p>
<p>INTITULÉ DE L'ACTION</p>	
<p>ENJEU(X) DU DGO VISÉ(S)</p> <p>Veuillez cocher la ou les case(s) correspondantes</p>	<p><input type="checkbox"/> : Piétons /cyclistes <input type="checkbox"/> : 2Roues motorisés</p> <p><input type="checkbox"/> : Risque professionnel <input type="checkbox"/> : Conduites addictives</p> <p><input type="checkbox"/> : Autres (précisez) :</p>
<p>OBJECTIF(S) DE L'ACTION</p> <p>Champ obligatoire</p>	<p>1)</p> <p>2)</p> <p>3)</p> <p>...)</p>
<p>DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'ACTION</p> <p>(HISTORIQUE, MOTIVATION(S), PROGRAMME, MOYENS D'INTERVENTION, DÉFINITION DES STANDS, ABORDÉS, INTERVENANTS MOBILISÉS, ...)</p> <p>CONTEXTE DU PROJET, MISE EN OEUVRE, PARTENAIRES, ...)</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>SUPPORT(S) UTILISÉ(S)</p> <p>(DOCUMENTATION, VIDÉOS, QUESTIONNAIRES, ETC.)</p> <p>SIMULATEUR, AFFICHES, ...)</p> <p>Champ obligatoire</p>	

<p>CIBLE(S) VISÉE(S) (TRANCHE D'ÂGE, CATÉGORIE D'USAGERS)</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>EFFECTIF(S) ESCOMPTÉ(S)</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>MONTAGE FINANCIER</p> <p>Champ obligatoire</p>	<p>Coût global de l'action :</p> <p>Subvention demandée au titre du PDASR 2022 (la subvention ne peut aller au-delà de 80 % du montant total de l'action :</p> <p>Autre(s) subvention(s) demandée(s) :</p>
<p>CALENDRIER PRÉVISIONNEL</p> <p>Champ obligatoire</p>	
<p>INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉSULTAT</p> <p>(ADÉQUATION AVEC LES OBJECTIFS FIXÉS, RETOMBÉES PRESSE, NOMBRE DE PARTICIPANTS, SATISFECIT DU PUBLIC, ETC.)</p> <p>Champ obligatoire</p>	